

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 25 juin 2010 portant nomination au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur

NOR : SASR1030577A

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique et la ministre de la santé et des sports,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 131 ;

Vu le décret n° 2010-337 du 31 mars 2010 relatif au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé, notamment son article 2,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

1° Au titre de l'article 1432-15 (I-1° c), représentant de l'État : M. Francis LAMY, préfet des Alpes-Maritimes.

2° Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

a) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° a)

M. François LECA, titulaire ; M. Michel DENIEAULT, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail.

M. André DESCAMPS, titulaire ; Mme Marie-France ARAGNO suppléante, désignés par la Confédération générale du travail-Force ouvrière.

M. René BERGLION, titulaire ; M. Dominique KLEIN, suppléant, désignés par la Confédération française démocratique du travail.

M. Michel VIGUIER, titulaire ; M. Gérard AUBERT, suppléant, désignés par la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres.

b) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° b)

M. Jean-Pierre GALVEZ, titulaire ; M. Edmond POULARS, suppléant, désignés par l'Union professionnelle artisanale.

c) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° c)

M. Antoine PASTORELLI, titulaire ; M. Michel FINE, suppléant, désignés par la Mutualité sociale agricole.

d) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° d)

M. Louis NAVALON, titulaire ; M. Jean-Claude BABIZE, suppléant, désignés par le régime social des indépendants.

3° Représentants des collectivités territoriales :

a) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-3° a)

Mme Anne-Marie HAUTANT, titulaire ; M. Ladislav POLSKI, suppléant, désignés par le président du conseil régional.

b) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-3° b)

M. Jean-Louis BIANCO, titulaire ; M. Jean-Noël GUERINI, suppléant ; M. Jean-Yves DUSSEYRE titulaire ; M. Horace LANFRANCHI, suppléant, désignés par l'Assemblée des départements de France.

4° Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par le préfet de région, dans l'attente de la mise en place de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie :

a) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-4° a)

M. Michel LECARPENTIER, titulaire.
M. le docteur Philippe HANRIAT, suppléant.

b) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-4° b)

M. Roland CANOVAS, titulaire.
M. Jérôme COLONNA, suppléant.

c) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-4° c)

Mme Marie-Odile DESANA, titulaire.
M. Jean-Pierre PESCE, suppléant.

5° Personnalités qualifiées :

M. Jean-Claude BELLIERE, président de la Mutuelle des services publics de Marseille.
M. Olivier MESMIN d'ESTIENNE, président de la commission régionale de conciliation et d'indemnisation.
M. Emmanuel HIRSCH, directeur de l'espace éthique de l'AP-HP.
M. Christian DUVAL, directeur de Sciences-Po d'Aix-en-Provence.

Article 2

Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, désignés par le directeur général de l'agence régionale de santé, dans l'attente de la constitution du comité d'agence :

Mme Florence MARTIN.
Mme le docteur Jasmine MORETTI.

Article 3

La directrice des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait à Paris, le 25 juin 2010.

*Le ministre du travail, de la solidarité
et de la fonction publique,*

ÉRIC WOERTH

La ministre de la santé et des sports,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN